



Urgence pour le TER Auvergne-Rhône-Alpes Une convention d'un haut niveau doit rapidement être signée Pour répondre aux besoins des populations Pour répondre à l'urgence climatique

Alors que l'automne arrive à grands pas, que l'actuelle convention qui lie la SNCF à la Région AURA arrive à échéance, rien ne semble se dessiner quant à un accord entre les deux parties.

Pour les organisations syndicales signataires il y a urgence ! Tous les jours, des dizaines de milliers de personnes d'AURA utilisent le réseau TER et cette question de la convention ne peut pas être traitée à la va-vite. L'urgence climatique et les dérèglements météorologiques nous rappellent au quotidien la nécessité d'agir RAPIDEMENT et EFFICACEMENT face à ces enjeux.

Pour cela, les organisations syndicales signataires revendiquent une convention de haut niveau qui doit prévoir un service fiable, fréquent, rapide, efficace et sécurisé. Cela nécessitera :

- L'augmentation du cadencement. Aujourd'hui, c'est au mieux un train toutes les trente minutes. Il faut viser les vingt minutes voire le quart d'heure, et une plus grande amplitude horaire, avec des trains tôt le matin et tard le soir, pour offrir une véritable alternative à l'automobile.
- La hausse de la capacité des trains, particulièrement aux heures de pointe.
- L'accompagnement systématique de tous les trains par des contrôleurs pour assurer la sécurité des voyageurs.
- L'ouverture des gares accessibles aux PMR, avec une présence humaine pour informer, vendre des titres de transport, assurer la sécurité des usagers. Des parkings relais (P+R) ainsi que des connexions avec les transports urbains et interurbains doivent compléter le dispositif.
- L'amélioration de la qualité de production pour réduire significativement les suppressions de trains ; cela passe notamment par des moyens humains et techniques à la hauteur.
- Des tarifs accessibles à tous.

La politique du Conseil Régional AURA prône la modération des dépenses pour le rail qui va à l'encontre de la nécessité d'orienter davantage les flux automobiles vers le ferroviaire. Aujourd'hui, la région Auvergne – Rhône-Alpes préfère investir massivement dans des aménagements routiers. Cela prouve bien qu'elle dispose de moyens financiers substantiels mais qu'elle fait le choix d'un mode de transport polluant, nocif pour la santé et peu efficient.

Avec les organisations syndicales signataires, nous exigeons une politique volontariste envers le rail qui permette de réunir les conditions d'une politique de transports intégrée multimodale et complémentaire.

C'est pourquoi nous réaffirmons la nécessité de la signature d'une convention de haut niveau entre le Conseil Régional et l'entreprise publique SNCF, fondée sur une meilleure articulation avec les autres trains (TGV, Intercités) ainsi qu'une utilisation optimale des installations ferroviaires (gares, dépôts, ateliers) plutôt qu'une segmentation du marché entre plusieurs opérateurs qui compliquerait et dégraderait inévitablement la production du TER.

Nous demandons une rencontre tripartite entre la SNCF, l'Etat et la Région sur la réouverture de certaines lignes ou tronçons de lignes. Les organisations syndicales signataires porteuses de propositions concrètes sont disponibles pour y participer et débattre de leurs propositions alternatives, pour répondre à l'urgence des besoins des populations et à l'urgence climatique.